

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**
  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
  
**Du mardi 10 octobre 2023**
  
**Séance N° 1 / 2023-2024**

**LISTE D'EMARGEMENT**

TITULAIRES	QUALITE		Suppléant(e)s	
LAIGNEAU Emmanuel	Principal	X		
ANTOINE sylvie	Principale adjointe	X		
LOUDIN Frédéric	Gestionnaire	X		
MARTEAU Florence	C.P.E	X		
MEISSER-MENARD Stéphanie	Représentant de la collectivité	X	POURTOUT Davy	
PAINEAU Catherine	Représentante de la collectivité			
FRANCO Emmanuel	Représentant de la collectivité	Exc		
SAINT-JOURS Cédric	Personnalité qualifiée	Exc		
Mme CORDELET Marie	AED	X	Mme LAUTRAM	
Mme RICHARD Véronique	Enseignante	X	Mme NUNES CARDOSO	
Mme PRESTAT Adeline	Enseignante	X	Mme MELLAL	
M BORNET Matthieu	Enseignant	X	Mme DEROIN	
M SOUDAY Florent	Enseignante	X	Mme GITEAU	
Mme DENOVAL Cécile	Enseignante	X	Mme LETOURNEAU	
M HERVOCHE Vincent	Parent d'élève	Abs	Mme THEVENOT Nathalie	Abs
Mme BOISSE Patricia	Parent d'élève	X	Mme MANCEAU Angélique	
Mme GOYER Sandrine	Parent d'élève			
M BOUGARD Matthieu	Parent d'élève	X		
Mme LAUNAY Véronique	Parent d'élève	X		
Mme MARCHAND Nathalie	Parent d'élève			
Mme HERVOCHE Poppée	Elève	Abs	M HERVE Matteo	
Mme LEGUY Clémence	Elève	Abs		

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**
  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
  
**Du mardi 10 octobre 2023**
  
**Séance N° 1 / 2023-2024**

Début de la séance : 18h05

14 membres du Conseil d'Administration étant présents, le quorum (13 voix délibératives) étant atteint, le CA débute à 18h05. 3 invités sont présents également : M. HERVOUCHE, M. MAUBERT et M. CLOTTEAU.

Madame CORDELET, représentante du collège des enseignants et personnels de vie scolaire, assure le secrétariat de séance.

Monsieur le Principal présente l'ordre du jour.

**1- Adoption du procès-verbal du CA n° 05 du 04/07/2023 :**

**ACTE 01** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le procès-verbal du CA précédent (n°05 du 04/07/2023)

votants	pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

**2- Résultats Année 2022/2023- Bilan de rentrée**

**Résultat DNB 2023 :**

	M.Pagnol	Mentions	Sarthe	Académie	France
<b>2023</b>	<b>93,6%</b>	<b>80,6%</b>	<b>89%</b>	<b>91,3%</b>	<b>89,1%</b>
2022	85,6%	71,1%	88,6%	90,3%	87,5%
2021	88,8%	65%	88,6%	90,1%	88%
2020	87,1%		88,3%	89,6%	86,6%
2018	94,5%	67,8%	88,3%	90,6%	87,1%

**Orientation au 1<sup>er</sup> octobre 2023 : aucun élève non affecté**

	2nde GT	2nde Pro	CAP	Appr	Redblt
<b>2023</b>	<b>58,6%</b>	<b>26,1%</b>	<b>2,7%</b>	<b>10,8%</b>	<b>1,8%</b>
2022	55%	30,5%	1,1%	6,6%	1,1%
2021	43,1%	38%	6%	11,2%	1,7%
2020	51,2%	36%	2,4%	8%	1,6%
2019	50 %	33 %	2,1%	8,5 %	1,1 %
2018	53,1%	24,8%	3,5 %	9,7 %	2,7%

### Structure pédagogique au 9 octobre 2023 :

Classes	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Nbre élèves	109	110	119	83
Elèves par classes	27,25	27,5	23,75	20,75

### 3- Répartition des IMP

M.Laigneau rappelle que 7,25 IMP (Indemnités pour Missions Particulières) ont été attribuées au collège en janvier dernier. Suite aux discussions avec l'équipe enseignante, il propose la répartition suivante :

Mission	Taux	
Coordination EPS	1	
Référent « persévérance scolaire »	1	
Référent PIX	1	
Devoirs Faits	0,25	
Coordination technologie	1	2 x 0,5
Référent aux Usages Pédagogiques Numériques	0,5	
Référent Développement durable	0,5	
Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale	1	
Référent Culturel	1	2 x 0,5

**Question de Mme LAUNAY :** Est-ce que ceci est sur la base du volontariat ?

Monsieur Laigneau répond par l'affirmative. Après proposition, les intéressés signent une lettre de mission s'ils acceptent la mission.

**ACTE 02** - Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.

votants	pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

### 4- Part Fonctionnelle de l'ISOE

M.Laigneau précise que depuis cette année un Pacte est proposé à l'ensemble des personnels enseignants, CPE et PsyEN, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels, en fonction des besoins et sur la base du volontariat. Ils peuvent alors assurer des missions complémentaires.

La mise en œuvre du Pacte se traduit par un dispositif indemnitaire instaurant une part fonctionnelle de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE) correspondant à l'exercice de missions complémentaires au sein des écoles, collèges, lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels.

M.Laigneau expose les missions éligibles pour le collège et la ventilation des 38 parts :

<b>Activités pédagogiques en présence d'élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remplacement courte durée</li> <li>- Devoirs faits</li> <li>- Stages de réussite et Ecole ouverte</li> <li>- Intervention dans le cadre de la découverte des métiers au bénéfice des collégiens</li> </ul>	18h 24h 24h 24h
<b>Missions annualisées pour le fonctionnement des établissements et conduite de projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination du dispositif Découverte des métiers</li> <li>- Coordination et mise en œuvre de projets innovants</li> <li>- Appui à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers</li> </ul>	Engagement annuel



### Ventilation Parts fonctionnelles ISOE ( dotation 2023/2024: 38 parts)

- RCD (18h): **4,5 parts** → 3 parts + 3 ½ parts
- Intervention dans le dispositif devoirs faits (24h) : **14 parts**
- Coordination mise en œuvre projet pédagogique innovant: **11 parts**
  - ERASMUS: 4 parts
  - Ateliers scientifiques: 3 parts
  - Développement Durable: 0,5 part
  - Coordo Classes mutuelles (CNR): 1 part
  - Classe Média: 2 parts
  - Devoirs Faits: 0,5 part
- Coordination du dispositif de la découverte des métiers : **1 part**
- Intervention découverte des métiers: **1 part**

### Reste 6,5 parts fonctionnelles pour les RCD

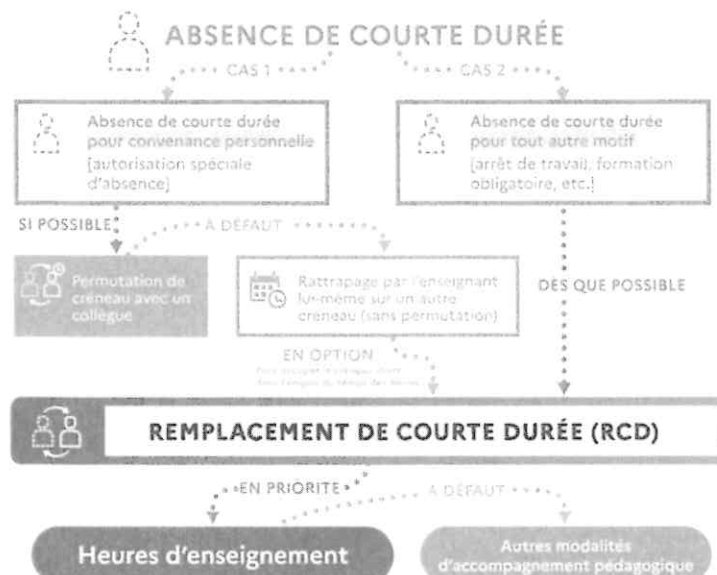
**Question de M. HERVOCHE** : Les 0.25 de devoirs faits IMP sont-ils cumulables avec la demi-part de devoirs faits ?

Elles peuvent l'être mais en l'occurrence ça ne sera pas le cas. C'est par contre le cas pour le Développement Durable.

M.Laigneau présente ensuite le protocole de Remplacement de courtes Durées



Protocole RCD



### Qui assure le remplacement :

- Un professeur de la classe d'une autre discipline
- Un professeur de la même discipline
- Un professeur qui n'intervient pas dans la classe et d'une autre discipline
- Un Assistant d'Education qui encadre une séance informatique sur la thématique décidée avec l'enseignant à remplacer.

### Rémunération des heures de remplacement assurées

- Part fonctionnelle de l'ISOE : chaque enseignant donnera au moins 3 créneaux de disponibilité dans la semaine pour la réalisation de 18h de remplacement (2 créneaux pour 9h)
- HSE pour les collègues qui ne signeraient pas de lettre de mission pour la part fonctionnelle. Déclaration des heures faites à la fin du mois.
- AED : dans le temps de service

### Principe et modalités d'organisation :

- Les absences des professeurs font l'objet d'une information sur Pronote par l'Equipe de direction.
- Sollicitation par l'Equipe de direction ou demande de la part d'un membre de l'équipe pédagogique suite à cette prise de connaissance. Délais de prévenance :
  - Dans le cadre de la part fonctionnelle de l'ISOE : la veille à la mi-journée ;
  - Hors part fonctionnelle, selon approbation de l'intéressé.
- Remplacement mis en place et matérialisé sur Pronote qui valide le remplacement.
- L'information aux élèves et aux familles est faite via Pronote
- Elle peut être doublée par la vie scolaire ou un membre de l'équipe pédagogique

## 5- Sorties et Voyages

M. OUDIN détaille chaque projet avec les budgets associés. M. LAIGNEAU et les professeurs présents complètent lorsque nécessaire. Le tableau synthétique est présenté en Annexe.

### Théâtre en Anglais :

**ACTE 03** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de la sortie scolaire "Théâtre en Anglais", sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

### Aéroclub 4e :

**ACTE 04** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de la sortie scolaire « Aéroclub 4<sup>e</sup> » sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

### Chorallège :

**ACTE 05** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de la sortie scolaire « Chorallège sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

### Cours Théâtre en Anglais 4e :

**ACTE 06** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de l'action « Cours de Théâtre en Anglais", sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

### Musée de Tessé 5e :

**ACTE 07** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de la sortie scolaire "Musée de Tessé", sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

### Recuerdos 3e:

**ACTE 08** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget du spectacle "Recuerdos", sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

### Cinéma « West Side Story » :

**ACTE 09** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de la sortie scolaire "West Side Story", sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

### Collège au Cinéma – 2023/2024 :

**ACTE 10** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de la sortie scolaire Collège au Cinéma 2023/2024, sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

**Question de M. BOUGARD :** Pourquoi les élèves de quatrième ne sont pas concernés ?



Planétarium (5<sup>e</sup> 4<sup>e</sup>) :

**ACTE 11** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de l'accueil d'un Planétarium , sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

Tribunal du Mans :

**ACTE 12** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de la sortie scolaire « Tribunal du Mans », sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

Moulin de Fillé :

**ACTE 13** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de la sortie scolaire « Moulin de Fillé » sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

Piscine 2024 :

**ACTE 14** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de la sortie scolaire "Piscine 2024", sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

« Maths en Jean » :

**ACTE 15** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de l'atelier « Math en Jean », sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

Prix Mangawa :

**ACTE 16** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de l'opération « Mangawa », sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

M. BOUGARD précise que l'APE veut participer financièrement aux différentes sorties scolaires.

EPA :

**ACTE 17** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget accordé à la mini entreprise « Entendre pour apprendre » :

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

Visite « Bultex » :

**ACTE 18** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de la sortie scolaire « Visite en entreprise Bultex », sans participation des familles et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

Question de Mme MEISSER-MENARD : Que veux dire RRE ?

M.LAIGNEAU précise que RRE signifie Réseau de Réussite Educative. Il s'agit de groupes d'élèves volontaires par niveau qui sont extraits de leurs cours pour travailler sur des thématiques autour de la connaissance de soi et du parcours avenir.

Echange Allemagne :

**ACTE 19** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur le principe et le budget de l'échange avec l'Allemagne, avec participation des familles de 180€ et autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

Question de Mme LAUNAY : Quelle est la durée du séjour ?

M.LAIGNEAU indique que les élèves partiront une semaine.

**ACTE 20** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la participation du FSE pour les actions et sorties pédagogiques, pour un montant de 1942,00€ :

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

## 5- Tarifs divers 2023

M. OUDIN présente les tarifs divers en préparation du budget 2024.

**ACTE 21** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs divers établis pour l'exercice 2024.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0



## 6-DBM

M. OUDIN présente la décision budgétaire modificative n°6 portant sur les visionneuses, pour un montant de 3000€, sur prélèvement de fonds de roulement.

**ACTE 22** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la DBM n°6.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

M. OUDIN complète par la présentation du fonds de roulement

## 7-Remise d'ordre 2023/2024

M. OUDIN présente les différentes remises d'ordre dont certaines proviennent de délibération du Conseil Départemental :

### Remises d'ordre accordées de plein droit :

- Absence pour cause de décès dans la famille
- Affectation dans un autre établissement
- Déménagement
- Hospitalisation
- Participation à un voyage scolaire
- Stages en entreprise
- Fermeture de la demi-pension
- Exclusion temporaire ou définitive de l'élève
- Absence des élèves dans le cadre de la procédure COVID
- Aménagements d'emploi du temps émanant de l'établissement

### Remise d'ordre pour Maladie :

Remboursement effectué pour une durée de 5 jours d'absence consécutifs.

### Remise d'ordre pour jour de neige :

Remboursement effectué à partir du 2ème jour sans transport scolaire. Aucune remise d'ordre ne sera appliquée sur le premier jour.

### Remise d'ordre pour période de jeun liée à une fête religieuse :

Remboursement effectué sur demande écrite de la famille.

### Remises d'ordre accordées pour la rentrée scolaire :

- le 04/09/2023 pour les élèves de 5eme 4eme 3eme
- le 05/09/2023 pour les élèves de 6eme

### RAPPEL CONCERNANT LE CHANGEMENT DE REGIME :

Toute demande de changement de régime vers le régime externe ne peut être mise en place que sur **demande écrite de la famille**. Ce changement de régime n'est effectif **qu'à partir du trimestre suivant** (le trimestre en cours reste dû dans son intégralité).

**ACTE 23** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les remises d'ordre pour l'année 2023/2024 selon le document en annexe.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

Chien Visiteur :

M.Laigneau présente le projet de Chien Visiteur



## Convention Chien Visiteur

- Qui: Keyria et Schweppsy : diplômées Chiens visiteurs et membres du club Canin l'ASAEC. + Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation + Certificat d'Aptitude à l'Education Sociale du Chien

- Quoi:

- Atelier: Lire les signaux d'apaisement du chien
- Atelier: Prévention des accidents chiens-enfants
- Intervention attachée sur la cour et en salle d'étude: intermédiaire facilitateur.



**ACTE 24** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention « Chiens Visiteurs » pour accueillir Keyria Angebault et Schweppsy dans l'établissement.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

Commentaire de M. HERVOCHE qui approuve l'idée et qui trouve cela intéressant.

**ACTE 25** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la signature de la convention ludothèque 2023/2024 :

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

**ACTE 26** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la procédure dématérialisée des élections des représentants de parents d'élèves au CA en 2024-2025 :

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

## Conventions d'occupation précaire :

M.Oudin détaille les propositions de convention d'occupation précaire

**ACTE 27** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les conventions d'occupation précaire pour les logements 1, 2 et 3 comme détaillé dans le document joint.

## CONVENTIONS D'OCCUPATION PRECAIRE

### Logement n°1 (T5, 115 m<sup>2</sup>)

**M.BORNET Matthieu**, Professeur

Loyer : 450.00 € mensuel

Prise d'effet : 01/09/2023

Durée : année scolaire 2023/2024

### Logement n°3 (T4, 101 m<sup>2</sup>)

**Mme HULIN LAO**, Professeur

Loyer : 400.00 € mensuel

Prise d'effet : 18/09/2023

Durée : jusqu'au 18/10/2023

### Logement n°2 (T5, 115 m<sup>2</sup>)

**Mme MENARD Véronique**, Professeur

Loyer : 450.00 € mensuel

Prise d'effet : 07/10/2023

Durée : année scolaire 2023/2024

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

### Convention ERASMUS :

M.Laigneau indique que suite à l'accréditation obtenue en début d'année 2023, le collège a obtenu la somme de 39 848€ pour organiser au minimum les activités ci-dessous cette année scolaire.

Type d'activité	Nombre de participants	Durée totale (en jours)	Durée moyenne (en jours)	Nombre d'accompagnateurs	Durée totale (en jours) pour les accompagnateurs	Durée moyenne (en jours) pour les accompagnateurs	Nombre de personnes en visites préparatoires
LM-LONG-PUPILS - Mobilité d'apprentissage à long terme des élèves	2 (2-3)	86 (69-104)	43,00	0 (0-0)	0 (0-0)	0	1 (1-2)
SM-JOB-SHDW - Stage d'observation	1 (1-2)	3 (2-4)	3,00	0 (0-0)	0 (0-0)	0	0 (0-0)
LM-GRP-PUPIL - Mobilité de groupe d'élèves	24 (19-29)	172 (138-207)	7,17	4 (3-5)	26 (21-32)	6,50	2 (2-3)
SM-COUR-TRAIN - Cours et formations	7 (6-9)	55 (44-66)	7,86	0 (0-0)	0 (0-0)	0	0 (0-0)
<b>Total</b>	<b>34 (27-41)</b>	<b>316 (253-380)</b>		<b>4 (3-5)</b>	<b>26 (21-32)</b>		<b>3 (2-4)</b>

**ACTE 28** - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la conventions ERASMUS pour l'année scolaire avec les objectifs fixés par l'agence.

Votants	Pour	Contre	Abst/blanc/nul
14	14	0	0

Explication de Mme DENOUAL sur les futures mobilités Erasmus.

### Groupement d'achat sur les bio-déchets :

M.Oudin détaille la proposition de groupement d'achat relatif au traitement des bio-déchets.

Le traitement sera obligatoire à compter de janvier 2024. Le LPO Touchard au Mans portera un groupement d'achat pour tous les collèges et Lycées Sarthois qui le souhaitent.

Le collège a exprimé son accord de principe et une convention sera envoyée au collège courant Novembre pour vote au prochain Conseil d'Administration. En attendant, une pesée sur une semaine des déchets se déroulera prochainement pour calibrer au mieux l'offre.

### 10-Questions diverses

Question de M. HERVOCHE : Est-ce qu'il y a une date pour la remise du DNB 2023 ?

M.LAIGNEAU répond qu'il n'y en a pas encore de fixée mais qu'une communication sera faite aux anciens 3<sup>ème</sup> prochainement.

Question de Mme MEISSER-MENARD : Quand les résultats des évaluations nationales seront dévoilés ?

M.LAIGNEAU répond qu'ils seront donnés lors des rencontres parents professeurs du mois de novembre.

Fin de séance : 19h40

Le Président de séance,



E. LAIGNEAU

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

RECETTES									
DEPENSES									
Intitulé de l'action	Date	Nb participants	Coût total	Département 72	Familles	FSE	APE	Pass C.	ERASMUS
Planetarium (5e 4e)	2024	228	1 638,00					1 638,00	
Aeroclub (4e)	2eme semestre 2023-24	24	167,00	107,00		60,00			
Chorallèges	Juin 2024	50	355,00	155,00		200,00			
Tribunal du Mans (4e)	janvier ou février 2024	23	210,00	152,00		58,00			
Recuerdos (3e)	Mars 2024	82	1 055,00			65,00		990,00	
Spectacle en anglais (5e)	2eme semestre 2023-24	110	490,00	215,00		275,00			
West Side Story (4e)	2eme semestre 2023-24	119	800,00	502,00		298,00			
Visite Bultex (5e RRE)	17/10/2023	25	144,00	81,00		63,00			
Initiation au théâtre (4e)	2eme semestre 2023-24	150	600,00	225,00		375,00			
Moulin de Fillé (6e)	3eme trimestre 2023-24	109	1 056,00	129,00		273,00		654,00	
Musée de Tessé (5e)	avril ou mai 2024	110	898,00	623,00		275,00			
Collège au cinéma (6e 5e 3e)	2024	292	2 700,00					2 700,00	
EPA (3e)	2024	23	400,00	400,00					
Prix Mangawa (6e 5e 4e 3e)	2024		283,60					283,60	
Maths en jean (5e 4e)	2024	7	75,00	75,00					
Piscine 2024 (6e)	2024	109	3 200,00	3 200,00					
Echange Allemagne	2023/2024	19	18 435,00		3 420,00				15 015,00
			32 506,60 €	5 864,00 €	3 420,00 €	1 942,00 €	0,00 €	6 265,60 €	15 015,00 €

**TARIFS  
DES**

**D  
E  
G  
R  
A  
D  
A  
T  
I  
O  
N  
S**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Carte élève	2.00 €	2,00 €
Verre	0.50 €	0.50 €
Coupelle	1.80 €	1.80 €
Assiette	2.00 €	2.00 €
Perte de clés (salle de classe)	10.00 €	10.00 €
Perte de clé OTP	10.00 €	10.00 €
Livre ou manuel dégradé année scolaire 2023- 2024	15.00 €	
Livre ou manuel dégradé années antérieures	10.00 €	
Livre ou manuel perdu ou inutilisable	100 % du prix neuf	

**TARIFS  
DES**

**L  
I  
V  
R  
E  
S  
P  
O  
C  
H  
E  
S**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Montant maximal d'achats de livres de poche par les familles	14.00 €	14.00 €